



## AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

---

### Fourmis invasives *Tapinoma magnum* à Saint-Sulpice

Madame, Monsieur,

La présence d'une ou de plusieurs colonies de cette espèce de fourmis a été détectée depuis l'année passée à Saint-Sulpice, dans le secteur du chemin de l'Ochettaz.

Il n'y a pas de danger avéré pour le moment, ni de risque sanitaire. Toutefois, si *Tapinoma magnum* ne pique pas, elle peut grimper sur les jambes et mordre, causant des démangeaisons.

Il est bien évidemment prudent d'étudier les possibilités de contenir cette colonisation, ce que le Canton de Vaud a entrepris de faire.

A partir du 20 mars prochain, 2 étudiants vont se déplacer dans la commune pour localiser ces fourmis. Ils seront reconnaissables à leur gilet orange et accompagnés d'un employé du service communal de voirie.

La lutte est prévue en deux étapes :

1. La localisation des colonies (jusqu'en juin)
2. Le traitement (sur la base d'essais déjà pratiqués à Cully VD)

Le dispositif de traitement est constitué de capsules remplies d'acide borique, déposées sur le trajet emprunté par les fourmis. Elles sont numérotées, localisées et contrôlées régulièrement.

Les étudiants sont Messieurs Noah **Mayor** et Antoine **Vermot-Sanchez**. Ils viendront effectuer les relevés utiles les mercredis, jeudis et vendredis après-midis.

Nous remercions par avance les habitants de bien vouloir leur réserver un bon accueil et de leur prêter assistance.

Mars 2019

La Municipalité

---

Contact pour obtenir des compléments d'information ou signaler la présence de fourmis invasives :



**Charline Daujat**

**Scientifique du patrimoine naturel**

**Direction générale de l'environnement (DGE)**

*Biodiversité et paysage*

Ch. du Marquisat 1 - 1025 St-Sulpice

Tél. +41(0)21 557 86 37 - Mobile +41 (0)78 623 23 09

[charline.daujat@vd.ch](mailto:charline.daujat@vd.ch) - [www.vd.ch/dge](http://www.vd.ch/dge)

